

Capsule linguistique

Semaine du 4 mai 2015



Virgule ou pas avant le *ni* ?

Les conjonctions de coordination (rappelons la fameuse liste : *mais, ou, et, donc, car, ni, or*) jouent souvent les capricieuses quand vient le temps de ponctuer. Une de celles-ci engendre des erreurs, probablement parce qu'on s'en sert moins que les autres : le *ni*.

Ni sert à coordonner des éléments négatifs, sur le modèle de *et* que l'on emploie pour unir des éléments positifs. Qu'il y ait un ou deux *ni*, on n'emploiera pas de virgule si cette conjonction unit des constituants courts :

Je ne mange pas de viande ni de poisson.

Ton commentaire ne me fait ni chaud ni froid.

On peut cependant en mettre une si on souhaite mettre en valeur le second constituant :

Pendant les heures de travail, vous ne pouvez recevoir d'appels personnels sur votre portable, ni de messages textes.

Si les éléments à coordonner sont longs, on peut employer une virgule pour en clarifier le sens :

Étienne n'a pas encore fixé les détails de son voyage en Europe; il sait cependant qu'il ne veut pas assister à une corrida parce qu'il juge barbare cette coutume espagnole, ni grimper dans la tour de Pise, activité incompatible avec ses problèmes de vertige et d'agoraphobie.

Lorsque le *ni* coordonne trois éléments et plus, on emploie la virgule (sauf avant le premier élément coordonné).

Le gouvernement n'est sensible ni aux arguments des enseignants, ni à ceux des groupes communautaires, ni à ceux des médecins, ni à ceux des commissaires scolaires.

Nous espérons que ces considérations vous permettront de mieux utiliser ce signe de ponctuation et d'éviter les cas de « virgulite » aigüe.

Benoît Dugas et Monik Richard

Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*, CAF (local A-492, poste 7352)